



Anti-Personnel Mine Ban Convention Intersessional Meetings
22 June – 24 June 2021
Switzerland

Point 7 de l'ordre du jour

**Questions relatives au mandat du Comité sur le renforcement de la coopération
et de l'assistance**

Monsieur le Président,

Nous tenons à remercier le Comité pour le renforcement de la coopération et de l'assistance d'avoir préparé cette session thématique. Le Plan d'action d'Oslo souligne que le renforcement de la coopération peut faciliter la mise en œuvre aussitôt que possible des obligations relevant de la Convention. Seuls des efforts conjoints et coordonnés entre les États affectés, les États donateurs et les organisations internationales, régionales et non gouvernementales nous mèneront à la réalisation de notre objectif commun, à savoir faire cesser les souffrances et les pertes en vies humaines causées par les mines antipersonnel. Malheureusement, les défis que doit relever le secteur ne diminuent pas actuellement, car de nouvelles contaminations s'ajoutent à celles déjà existantes par le biais des mines, des armes à sous-munitions et d'autres munitions explosives.

La Suisse est engagée dans la lutte antimines depuis plus de 25 ans. En 2021, avec un budget total de 17 millions francs suisses pour l'action contre les mines, nous avons soutenu le CIDHG, divers projets multi-annuels dans les pays affectés par des mines antipersonnel, ainsi que le renforcement des capacités nationales et locales. Nous encourageons une approche holistique, en combinant les activités de dépollution avec la sensibilisation aux risques et l'assistance aux victimes, et en liant ces projets à des objectifs de développement et humanitaires plus larges. C'est ce que nous avons fait en 2021 dans 11 pays, notamment en Bosnie-Herzégovine, au Cambodge, en Colombie, en Croatie, en Géorgie, au Kosovo, au Myanmar, au Sri Lanka, en Syrie, en Ukraine et au Zimbabwe.

En plus, chaque année nous déployons plus de 10 experts en déminage humanitaire auprès des missions de l'ONU, en 2021 ceux-ci ont entre autres été déployés au Mali, au Sahara occidental, au Soudan, au Sud-Soudan et en République démocratique du Congo.

Conformément à l'Action 42 du Plan d'action d'Oslo, nous avons poursuivi nos efforts l'année dernière pour élargir les sources de financement de la lutte antimines. Soulignant l'impact positif du déminage humanitaire pour les initiatives de promotion de la paix, nous avons pu profiter des ressources dédiées à ces initiatives. Ainsi, des ressources supplémentaires ont été mobilisées permettant le financement des projets additionnels, par exemple au Sri Lanka. Les détails de l'engagement suisse en 2021 peuvent être lus dans le rapport annuel qui a été publié le 4 avril 2022, à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines.

Début 2022, le gouvernement suisse a adopté sa toute première stratégie de maîtrise des armements et de désarmement. Les armes conventionnelles représentent l'un des cinq champs d'action, ancrant fermement la lutte antimines dans cette nouvelle stratégie. Parmi les différentes mesures concrètes figure l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour le déminage humanitaire, qui remplacera la stratégie actuelle à partir de 2023. Dans cette stratégie, la Suisse met également l'accent sur les aspects de genre et sur la participation égale des femmes dans tous les domaines de la maîtrise des armements et du désarmement. Tout cela souligne l'engagement fort et continu de la Suisse en faveur de la coopération et de l'assistance internationales, conformément à l'article 6 de la CIMAP.

Merci Monsieur le Président.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Mister Chair,

We would like to thank the Committee on Enhanced Cooperation and Assistance for preparing this thematic session. The Oslo Action Plan emphasises that enhanced cooperation can support the timely implementation of the Convention's obligations as soon as possible. Only joint and coordinated efforts between affected States, donor States and international, regional and non-governmental organisations will lead us to our common goal of ending the suffering and casualties caused by anti-personnel mines. Unfortunately, the challenges facing the sector are not diminishing at present, as new contamination is being added through mines, cluster munitions and other explosive ordnance.

Switzerland has been involved in mine action for over 25 years. In 2021, with a total mine action budget of 17 million Swiss francs, we supported the GICHD, various multi-year projects in countries affected by antipersonnel mines and national as well as local capacity building. We encourage a holistic approach, combining clearance activities with risk education and victim assistance, and linking these projects to broader development and humanitarian objectives. This is what we did in 2021 in 11 countries, including Bosnia and Herzegovina, Cambodia, Colombia, Croatia, Georgia, Kosovo, Myanmar, Sri Lanka, Syria, Ukraine and Zimbabwe.

In addition, each year we deploy more than 10 mine action experts to UN missions, in 2021 inter alia to Mali, Western Sahara, Sudan, South Sudan and the Democratic Republic of Congo.

In line with Action 42 of the Oslo Action Plan, we continued our efforts over the last year to expand the funding sources for mine action. Underlining the positive impact of mine action for peace promotion initiatives, we have been able to profit from resources dedicated to these initiatives. In this way, additional resources were mobilized allowing

the financing of an additional mine action project in Sri Lanka. The details of the Swiss commitment can be read in the 2021 Annual Report that was published on April 4 2022, the International Day for Mine Awareness and Assistance in Mine Action.

Mister Chair,

At the beginning of 2022, the Swiss Government adopted its first ever Arms Control and Disarmament Strategy. Conventional weapons represent one of the five areas of action, anchoring mine action firmly within this new strategy. Among the various concrete measures is the development of a new action plan on mine action, replacing the current strategy from 2023 onwards. In the strategy, Switzerland also places particular emphasis on gender-specific aspects and on the equal participation of women in all areas of arms control and disarmament. All this underlines Switzerland's strong and continued commitment to international cooperation and assistance in accordance with Article 6 of the APMBC.

Thank you, Mister Chair.